

Un plan de restauration pour la rivière du Bois-Blanc

Ville de Saint-Gabriel, le 13 septembre 2022 – L'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé) a maintenant un plan de restauration pour la rivière du Bois-Blanc. Après plusieurs mois d'acquisition de données et de relevés terrain, l'ensemble des acteurs du milieu ont convenu de concepts d'aménagements expérimentaux permettant de rétablir un espace fonctionnel à la rivière tout en demeurant compatibles avec les activités agricoles.

Dans le cadre du projet de renaturalisation de la rivière du Bois-Blanc, AGIR Maskinongé, en collaboration avec différents partenaires, a réalisé une étude de faisabilité visant à restaurer le littoral et les rives d'un tronçon de 3,5 km de la rivière du Bois-Blanc à Maskinongé. L'objectif du projet est d'initier le rétablissement de la qualité des habitats aquatiques et riverains et diminuer la quantité de sédiments qui se décroche des berges de la rivière du Bois-Blanc afin d'amoindrir la charge sédimentaire au fleuve Saint-Laurent. En 2021, une caractérisation complète de la zone d'étude a été effectuée (acquisition des données existantes, photo-interprétation et cartographie, délimitation de la limite du littoral, inventaire floristique et faunique, relevé des foyers d'érosion). En 2022, des plans de restauration comprenant différents concepts d'aménagements expérimentaux ont été proposés aux entreprises agricoles du territoire. Plusieurs interventions y sont présentées pour ralentir les processus d'érosion aux endroits ciblés en fonction du milieu : replat végétalisé et respect de la bande riveraine règlementaire, adoucissement du talus, stabilisation par lits de plants et plançons, stabilisation par boutures de saule et stabilisation par plantation en haut de talus. Cette approche intermédiaire par génie végétal permettra d'améliorer l'écosystème en plus de stabiliser les talus aux endroits ciblés. La performance des différentes interventions pourra ensuite être mesurée et ainsi inspirer les futurs projets de restauration.

Une démarche mobilisatrice qui se poursuit

Ce projet s'inscrit en continuité avec le projet collectif en agroenvironnement du bassin versant de la rivière du Bois-Blanc qu'AGIR Maskinongé a coordonné de 2017 à 2022 et qui a déjà permis d'implanter plus de 5 km de bandes riveraines, de restaurer 3 ponceaux agricoles affaiblis et érodés et d'aménager 9 ouvrages de conservation des sols pour ne nommer que ceux-là. Lors de discussions dans le cadre de ce projet, les entreprises agricoles situées le long de la rivière du Bois-Blanc ont mentionné leur intérêt à améliorer le littoral et les rives. Ils souhaitent être partie prenante pour trouver des solutions et limiter les processus d'érosion de la rivière.

Les prochaines étapes

La seconde phase consiste à la réalisation de travaux en vue d'atteindre les objectifs initiaux de ce projet. Pour ce faire, il faudra d'abord obtenir les demandes d'autorisation nécessaires. Les travaux devront permettre le rétablissement d'un espace fonctionnel de la rivière en diminuant l'érosion des berges tout en restant compatibles avec les activités agricoles.

Les principaux partenaires du projet



RAPPEL

Experts-conseils en environnement
et en gestion de l'eau



Environnement

Les partenaires financiers



Fondation de la faune du Québec



FONDS D'ACTION
Saint-Laurent



Regroupement des organismes
de bassins versants du Québec

Québec 

Ce projet est possible grâce au Programme Affluents Maritimes du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Il a aussi bénéficié d'un financement du Programme pour la conservation du lac Saint-Pierre de la Fondation de la faune du Québec.

– 30 –

À propos d'AGIR Maskinongé

[AGIR Maskinongé](http://www.agirmaskinonge.com) est un organisme à but non lucratif désigné par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour planifier la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Maskinongé. En concertation avec les acteurs de l'eau, le principal mandat de l'organisme consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, à le promouvoir et à suivre sa mise en œuvre. Fondé en 2004, l'organisme compte près de 20 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ

Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le [Regroupement des organismes de bassins versants du Québec](#) (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelque 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Pour information :

Amélie St-Yves
Coordonnatrice de projets
AGIR Maskinongé
(450) 752-4868, poste 224
amelie.st-yves@agirmaskinonge.com

Frédéric Olivier Brisson
Coordonnateur des programmes et de
l'administration
ROBVQ
(418) 800-1144 poste 2
frederic-olivier@robvq.qc.ca